



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 11 JUILLET 2022

SUCCES DE L'OFFRE AU PUBLIC D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Villejuif, France, le 11 juillet 2022 à 17h45 CET – PREDILIFE (Euronext Growth : ALPRE FR0010169920) (la « **Société** »), spécialiste des solutions innovantes de prédiction de risque de pathologies pour une médecine personnalisée, annonce aujourd'hui le résultat de l'offre au public d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (les « **OCEANE** ») ouverte le 1^{er} juin 2022 (l' « **Offre** »), laquelle a été souscrite à hauteur de 1, 755 millions d'euros.

« Je remercie tous les souscripteurs qui nous ont fait confiance, malgré un contexte macroéconomique défavorable. Les souscriptions, venues d'horizons variés et notamment du monde financier et du monde médical, illustrent les potentialités de ce projet sur ces deux plans » commente Stéphane Ragusa, Président-Directeur général de la Société.

Rappel des objectifs de l'Offre

Le produit de l'Offre sera principalement affecté au financement du déploiement à grande échelle des bilans prédictifs multi-pathologies destinés aux entreprises. Ces bilans de prédiction adressés aux salariés ont été lancés à l'automne 2021 auprès d'entreprises aussi différentes qu'Allianz, Lactalis ou Marionnaud. Ils reçoivent un accueil très prometteur par les entreprises du CAC 40, les grands comptes et les ETI et il est nécessaire de financer le cycle de vente et de démultiplier la force de frappe commerciale de la Société.

Le produit net de l'émission, égal à environ 1,5 millions d'euros (après déduction des frais inhérents à l'Offre), permettra à la Société de financer ses activités au moins jusqu'à juillet 2023.

L'inscription en compte des OCEANE, dont les modalités sont annexées au communiqué de presse de la Société en date du 31 mai 2022, aura lieu le 29 juillet 2022.

Dilution

Compte tenu du nombre d'OCEANE souscrites dans le cadre de l'Offre, l'incidence de l'émission des OCEANE sera la suivante :

- Impact de l'émission sur les capitaux propres par action (sur la base des capitaux propres au 31 décembre 2021, soit 2 847 751 euros, et du nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2021, soit 3 660 305 actions) :

| | Quote-part des capitaux propres au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾ | |
|---|--|----------------------------|
| | Base non diluée | Base diluée ⁽²⁾ |
| Avant émission | 0,78 € | 0,68 € |
| Après émission des 418 263 actions nouvelles résultant de la conversion des OCEANE à la date d'échéance | 0,698 € | 0,613 € |

(1) Calculs théoriques réalisés sur la base de la conversion des OCEANE à un Prix de Conversion égal à 5,50 euros, correspondant au cours de clôture de l'action Predilife le 8 juillet 2022. Il est précisé qu'en cas de remboursement en actions nouvelles à la date d'échéance, le Prix de Conversion applicable pourrait être inférieur à 5,50 euros (tel que prévu dans les modalités des OCEANE jointes en annexe du communiqué de presse de la Société du 31 mai 2022, section « Remboursement à la date d'échéance »).

(2) La base diluée tient compte des OCEANE émises le 30 avril 2021, dans l'hypothèse d'une conversion de l'intégralité desdites OCEANE en 567 974 actions nouvelles à un prix de conversion de 5,50 euros, correspondant au cours de clôture de l'action Predilife le 8 juillet 2022.

- Impact de l'émission sur l'investissement d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital de la Société (sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société au 1^{er} juin 2022, soit 3 660 305 actions) :

| | Participation de l'actionnaire ⁽¹⁾ | |
|---|---|----------------------------|
| | Base non diluée | Base diluée ⁽²⁾ |
| Avant émission | 1,00% | 0,875% |
| Après émission des 418 263 actions nouvelles résultant de la conversion des OCEANE à la date d'échéance | 0,897% | 0,787% |

(1) Calculs théoriques réalisés sur la base de la conversion des OCEANE à un Prix de Conversion égal à 5,50 euros, correspondant au cours de clôture de l'action Predilife le 8 juillet 2022. Il est précisé qu'en cas de remboursement en actions nouvelles à la date d'échéance, le Prix de Conversion applicable pourrait être inférieur à 5,50 euros (tel que prévu dans les modalités des OCEANE jointes en annexe du communiqué de presse de la Société du 31 mai 2022, section « Remboursement à la date d'échéance »).

(2) La base diluée tient compte des OCEANE émises le 30 avril 2021, dans l'hypothèse d'une conversion de l'intégralité desdites OCEANE en 567 974 actions nouvelles à un prix de conversion de 5,50 euros, correspondant au cours de clôture de l'action Predilife le 8 juillet 2022.

Avertissement

L'Offre ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017.

Aucun contrat, engagement ou décision d'investissement ne peut se fonder ou s'appuyer sur le présent communiqué.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la

suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement.

Les valeurs mobilières de la Société seront offertes ou vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique. Le présent communiqué ne peut être distribué ou diffusé par un intermédiaire ou tout autre personne aux États-Unis d'Amérique.

Au Royaume-Uni, le présent communiqué est destiné uniquement aux (i) professionnels en matière d'investissement au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l' « Ordonnance ») ou (ii) aux personnes répondant à la définition de l'Article 49(2) (a) à (d) de l'Ordonnance (sociétés à capitaux propres élevés, associations non immatriculées, etc.) ou (iii) aux personnes pour lesquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou la cession de valeurs mobilières peut être légalement communiquée (toutes ces personnes étant dénommées ensemble les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué (y compris toute copie qui pourrait en être faite) ne doit pas être diffusé, transmis ou introduit aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ni être distribué ou redistribué à un résident de ces pays. La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation et de restrictions spécifiques. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent prendre connaissance de cette réglementation et de ces restrictions et les respecter. Le non-respect de cette réglementation et de ces restrictions peut constituer une violation des réglementations applicables en matière de titres financiers.

À propos de Predilife

PREDILIFE est une société pionnière dans la conception et le développement de tests de prédiction, pouvant permettre à chaque personne de définir son profil de risque quant à la survenance de maladies graves. Elle utilise des méthodes d'intelligence artificielle appliquées à des données médicales cliniques, génétiques, imagerie... PREDILIFE commercialise en Europe Mammorisk®, un test de prédiction de risque de cancer du sein. La Société a par ailleurs commencé à étendre cette offre à d'autres pathologies graves.

Contacts

Relations Investisseurs PREDILIFE
Stéphane Ragusa
Président Directeur Général
investisseurs@predilife.com

Relations Presse CAPVALUE
01 80 81 50 00
info@capvalue.fr